

COMPRENDRE LES DROITS DE L'HOMME

Assurer les droits de l'homme pour tous

Présentateur : Peter Sampson, Mediation Advisor to the Special Representative to the Secretary General for West Africa

Description de la leçon

Pour défendre les droits de l'Homme, il faut impérativement s'instruire sur les principes en jeu et la manière dont ils sont appliqués dans sa collectivité. Dès le départ, il s'agit de penser non seulement à ses droits à soi, mais aussi à ceux des personnes les plus vulnérables et marginalisées. Cette leçon porte sur les façons dont les individus et les groupes peuvent soutenir la cause des droits de l'Homme et militer pour tous.

Objectifs de la leçon

1. Comment appréhender rationnellement les droits de l'Homme dans le monde et dans votre pays
2. Comment résister aux efforts qui sont déployés pour porter atteinte aux droits de l'Homme des autres ?
3. Comment militer pour les droits de l'Homme, les vôtres et ceux des autres pays

Questions à discuter

1. Avez-vous maintenant, ou avez-vous eu un jour, des préjugés personnels et culturels ? Lesquels ? Où les avez-vous appris ? Certains pourraient-ils déboucher sur la marginalisation de personnes ou de groupes ? Comment pouvez-vous éliminer ces préjugés ?
2. Qui sont les défenseurs des droits de l'Homme que vous connaissez et admirez ? Pourquoi les admirez-vous ? À votre avis, quelles caractéristiques essentielles doit posséder une personne qui défend ses droits et ceux des autres ? La célébrité est-elle une condition à la défense efficace des droits de l'Homme ? Comment les simples citoyens peuvent-ils protéger les droits de l'Homme ? Ne l'oubliez pas : un défenseur des droits de l'Homme est une personne qui s'emploie à mettre fin aux abus dont d'autres sont victimes. Elle n'a pas besoin d'être célèbre.
3. Par quels moyens pourriez-vous communiquer avec un violateur des droits de l'Homme ? Comment pouvez-vous trouver un terrain d'entente pour faire cesser les abus ? Pouvez-vous donner un exemple d'une situation, à petite ou à grande échelle, où une intervention était justifiée pour mettre fin à une atteinte aux droits de l'Homme ? Comment a-t-elle été gérée ? Quel en a été le résultat ?

Plan d'action

(NB : Toute action, communication ou activité entreprise en faveur des droits de l'Homme dépend dans une grande mesure de la situation en vigueur dans le pays concerné. Les membres du YALI Network doivent déterminer dans quelle mesure il leur est possible de se livrer à ce type d'activités.)

1. Envisagez de créer un mécanisme pour documenter les atteintes aux droits de l'Homme dans votre collectivité. Trouvez un moyen de partager les cas de préjugés et de violations des droits de l'Homme dans votre collectivité ainsi qu'un plan pour corriger ces préjugés. Collaborez avec d'autres personnes qui veulent travailler aussi sur ces questions. Soyez impérativement à l'écoute de ceux qui sont victimes d'abus ou pourraient probablement l'être, et donnez-leur une place importante.
2. Déterminez qui sont les défenseurs des droits de l'Homme dans votre pays et votre collectivité. Réfléchissez aux moyens par lesquels vous pouvez les soutenir.
3. Nouez un dialogue avec les élus et les responsables dans le gouvernement sur le sujet des droits de l'Homme. Pensez à des moyens de mobiliser la société civile et des organisations non gouvernementales.